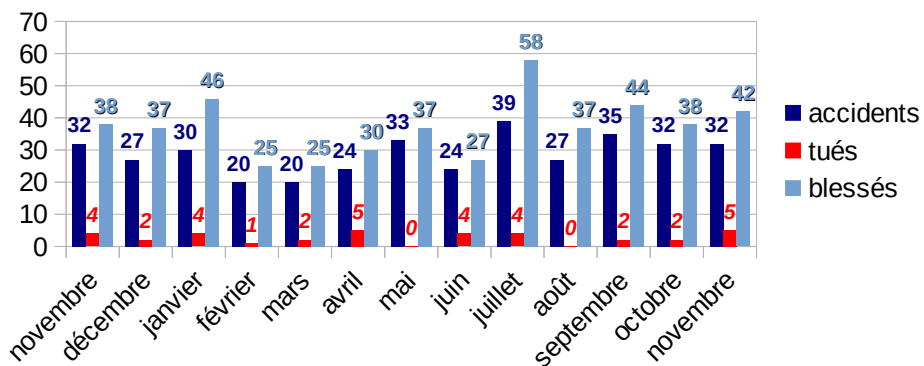


Ce document est élaboré par l'observatoire départemental de sécurité routière (ODSR) à partir des données provisoires de l'ONISR. Un accident corporel de la circulation routière se définit comme un accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique, impliquant au moins un véhicule, et provoquant au moins une **victime (V)** qui sont :

- les **tués (T)** (sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident) ;
- les **blessés hospitalisés (BH)** (admis dans un hôpital plus de 24 heures) ;
- les **blessés légers (BL)** (nécessité de soins médicaux, et hospitalisés moins de 24 heures ou pas hospitalisés). **B** = Nombre de blessés hospitalisés et de blessés légers (BH+BL)

Bilan ATB/V	A	T	BH	BL	V
Mois de novembre 2023	32	5	13	29	47
Mois de novembre 2022	32	4	12	26	42
Moyenne novembre 2018-2022	28	2	14	22	38
Cumul au 30/11/2023	331	29	187	250	466
Cumul au 30/11/2022	304	27	158	256	441
Comparaison cumul 2023 / 2022	+ 27 (+ 9 %)	+ 2 (+ 7 %)	+ 29 (+ 18 %)	- 6 (- 2 %)	+ 25 (+ 6 %)

Evolution sur les 13 derniers mois



	Victimes Répartition par catégories d'utilisateurs							
	pedestrian	EDPM	bicyclist	scooter	motorcycle	car	truck	Autres
novembre – 2023	T=1 B=2	T=0 B=0	T=0 B=2	T=0 B=3	T=1 B=3	T=2 B=26	T=1 B=2	T=0 B=4
novembre – 2022	T=3 B=6	T=0 B=1	T=0 B=2	T=0 B=5	T=0 B=1	T=1 B=21	T=0 B=0	T=0 B=2
Évolution 2023/2022	↓	↓	→	↓	↑	↑	↑	↑
Cumul 2023	T=2 B=45	T=0 B=6	T=0 B=21	T=2 B=24	T=5 B=69	T=15 B=262	T=2 B=2	T=3 B=8
Cumul 2022	T=7 B=40	T=0 B=8	T=0 B=14	T=0 B=36	T=5 B=61	T=14 B=228	T=0 B=3	T=1 B=24
Évolution 2023/2022	→	↓	↑	↓	↑	↑	↑	↓

Totaux	Accidents	Tués	Blessés
au 30/11/2023	331	29	437
2022 sur la même période	304	27	414
2019 sur la même période	296	36	386

Commentaires :

- Forte mortalité en novembre avec 5 accidents mortels faisant 5 tués, soit le nombre de victimes décédées sur les routes de l'Aude le plus important pour ce mois de l'année depuis 2010 (8 tués). 2 des conducteurs présumés responsables étaient positifs à l'alcool, 2 étaient négatifs, l'alcoolémie du dernier conducteur responsable est inconnue à ce jour.

Facteurs d'accidents liés au conducteur présumé responsable constatés par les forces de l'ordre :

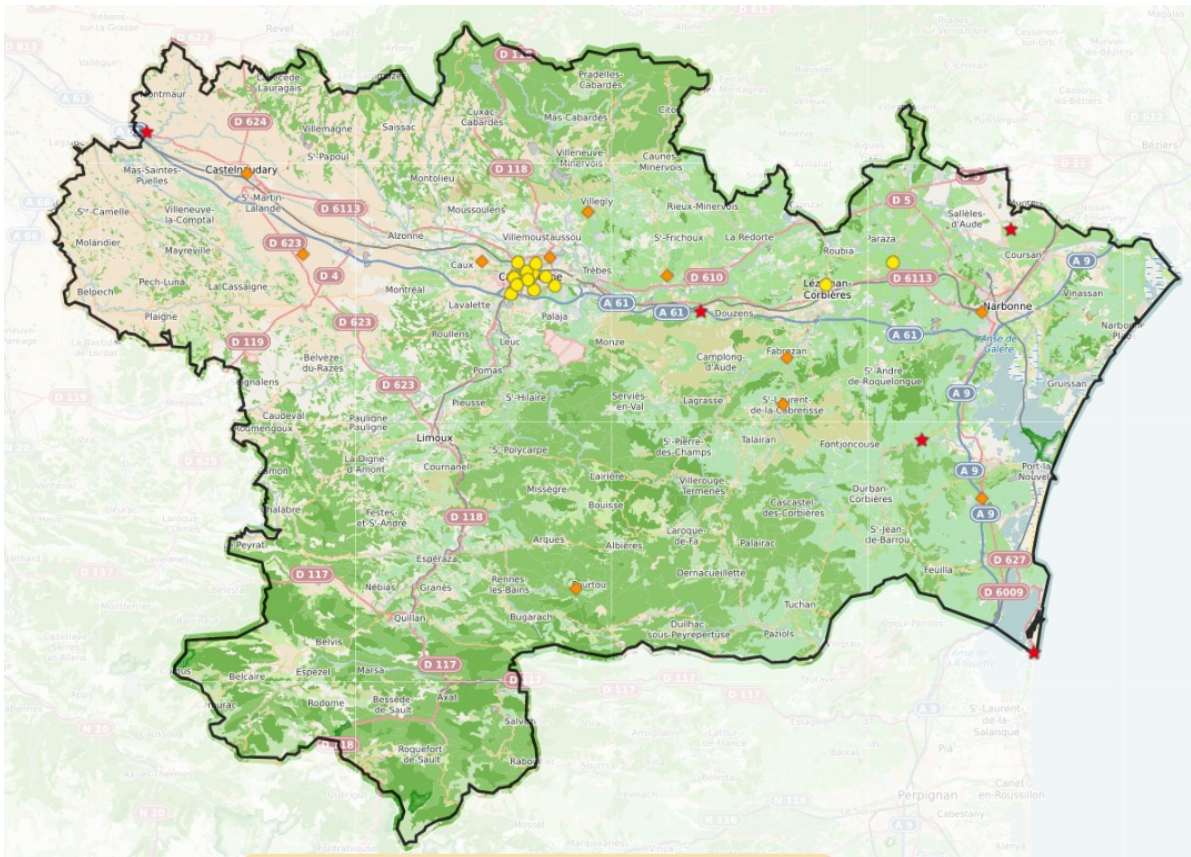
- 8 étaient alcoolisés, 6 roulaient à une vitesse excessive ou inadaptée, 6 n'étaient pas attentifs.
- 2 changeaient de file, 1 ne respectait pas la priorité, 1 effectuait un dépassement dangereux, 1 roulait en contresens.
- 1 était sous stupéfiant, 1 était ébloui et 1 somnolait.

* Plusieurs facteurs d'accidents peuvent être relevés pour un même conducteur présumé responsable

Localisation de l'accidentologie mensuelle

32 accidents *

- ★ 5 mortels
- ◆ 11 graves
- 16 légers



Plus d'information sur :
<https://www.securite-routiere/gouv.fr>
<https://www.onisr.securite-routiere/gouv.fr/>

Cette plaquette d'information dresse un bilan provisoire mensuel de l'accidentalité routière dans le département de l'Aude. Elle a été réalisée à partir des données fournies par les forces de l'ordre lors des accidents corporels de la circulation.

Production : Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Aude
105 Boulevard Barbes – 11838 CARCASSONNE Cedex 9

Site internet : <https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Transport-deplacement-et-securite-routiere/Securite-routiere>
téléphone : 04 68 10 31 00 / mail : securite-routiere@aude.gouv.fr

Contact : Service des Risques, de la Sécurité Routière et de la Construction / Unité Sécurité Routière

PIÉTONS, LA NUIT, NE SOYEZ PAS CELUI QUE L'ON N'AVAIT PAS VU

SITUATION 1 : LE PIÉTON PORTE UNE TENUE SOMBRE

LE PIÉTON EST VISIBLE À 28 M



SITUATION 2 : LE PIÉTON PORTE UNE TENUE RÉTRORÉFLÉCHISSANTE

LE PIÉTON EST VISIBLE À 44 M



D'après une expérience menée par la Sécurité Routière, les piétons vêtus d'une tenue rétroréfléchissantes sont visibles de nuit dans les phares d'une voiture à 44 mètres et les cyclistes à 63 mètres, contre respectivement 28 et 35 mètres avec une tenue complètement sombre. Découvrez les expériences en vidéo :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/la-nuit-ne-soyez-pas-celui-quon-navait-pas-vu>

Dans l'Aude, du 14 novembre au 15 décembre, les intervenants de sécurité routière missionnés par le Préfet ont sensibilisé plus de 300 élèves du Carcassonnais à leur sécurité en tant que piétons, cyclistes et passagers. Ils leur ont distribué brassards à porter sur eux et stickers à poser sur leurs sacs comme éléments réfléchissants.